



Agence n. 1 de Pavie, pour Ayamé
Organisation Non Gouvernementale (O.N.G. – O.S.C.)

Siège social: Via Belli 4 (c/o Fondazione Ferrata-Storti) – 27100 Pavie

Siège opérationnel : Piazza Petrarca 4 - 27100 Pavie

Tel. / Fax: +39 0382 984252 - e-mail: presidenza@puntoapunto.org

Code fiscal: 96031890187

Site Internet: www.puntoapunto.org

FICHE D'INFORMATION

But, méthodes et objectifs

L'Agence n. 1 de Pavie pour Ayamé a été créée le 29 novembre 1991 au Collegio Ghislieri de Pavie sur l'initiative de 50 citoyens de la ville (professeurs à l'université, professionnels, parmi lesquels un grand nombre de médecins, qui ont décidé pour une durée indéterminée de se consacrer à une cause humanitaire dans le monde et de contribuer financièrement chaque année à son développement).

Le «n. 1» dans l'appellation de l'Agence évoque l'espoir que des initiatives similaires soient reprises par d'autres citoyens et qu'elles s'étendent, jusqu'à la création d'un véritable réseau d'agences diffuses et visant les mêmes objectifs humanitaires.

Dans la déclaration de principes de l'Agence, il est précisé que l'adhésion à celle-ci «n'implique d'aucune manière une uniformité des valeurs religieuses ou politiques», mais seulement le partage du sens d'humanité et la fâcheuse habitude de cultiver l'espoir.

La localité d'Ayamé, en Côte d'Ivoire, a été choisie car, grâce à l'implication du regretté Dr Emilio Bertotti, médecin «historique» de Travacò Siccomario, une petite commune de la province de Pavie, la création d'un petit centre hospitalier avait été entreprise.

Dès lors, de nombreuses missions de bénévoles, non seulement de Pavie, se sont succédées à Ayamé: des médecins (beaucoup d'entre eux en service au CHU San Matteo de Pavie), d'ingénieurs, de techniciens, provenant principalement de l'Université de Pavie.

La méthode de coopération "d'étape en étape" (symbolisé par le logo de l'Agence) repose sur le caractère concret et durable des interventions en faveur des communautés bénéficiaires.

Du point de vue juridique, l'Agence est une ONG-ONLUS, ainsi qu'une Organisation de bénévolat. Elle est enregistrée en tant qu'Organisation de la Société civile (OSC), qui a été établie par l'Agence italienne pour la Coopération et le Développement (AICS).

Secteurs d'intervention de la coopération à Ayamé et dans le territoire du Sud-Comoé

Depuis sa fondation, l'Agence a contribué directement à des projets importants dans les secteurs de la santé (I), de l'aide à l'enfance (II) et de l'assainissement de l'environnement (III).

I. En ce qui concerne le secteur de la santé, l'Agence s'est d'abord occupée du développement structurel de l'Hôpital Général d'Ayamé (HGA), inséré dans le système sanitaire de la Côte d'Ivoire, bien que sa gestion ait été confiée au Diocèse de Grand Bassam. Le travail que l'Agence a réalisé au fil des années est considérable. Il suffit de mentionner: le laboratoire d'analyse, le service de radiologie et d'échographie, la pavillon de chirurgie avec deux blocs opératoires, l'agrandissement du service de Pédiatrie, le laboratoire ophtalmologique, doté d'équipement moderne à disposition de l'équipe d'ophtalmologues du Policlinico San Matteo de

Pavie opérant périodiquement dans le HGA, le Centre de soin des enfants souffrant de malnutrition, la nouvelle structure pour les services de maintenance, l'accueil des patients à l'entrée de l'Hôpital afin de les répartir dans les différents services.

Pour renforcer la médecine de proximité dans les centres les plus reculés de la brousse, dans la région du Sud-Comoé, l'Agence a construit et complètement restructuré, depuis 2007, une dizaine de dispensaires ruraux (Cases de santé), majoritairement publics, de premier secours surtout pour les parturientes. Le cas échéant, l'Agence les a également équipés de panneaux solaires pour les rendre fonctionnels (à Diakité Dogou et à Bilekrò).

L'Agence, une des premières ONG œuvrant en Côte d'Ivoire, a participé, dans son territoire d'action, à la campagne Stop-sida qui lutte contre le SIDA et qui sensibilise les populations les plus à risque afin qu'elles reçoivent les soins nécessaires et appliquent les mesures de prévention. La distribution des médicaments antirétroviraux a contribué à la baisse du taux de mortalité très précoce.

Grace aux missions régulièrement effectuées par l'équipe ophtalmologiques, dirigée par le Professeur Paolo Emilio Bianchi, médecin-chef au Policlinico San Matteo de Pavie, l'Agence agit activement pour la lutte contre la cataracte, une pathologie endémique à l'Afrique subsaharienne.

La formation professionnelle du personnel sanitaire local fait également partie des objectifs de l'Agence. Des médecins et des infirmiers du HGA ont été accueillis à Pavie, dans différents services du Policlinico San Matteo, afin d'y effectuer des stages courts mais intenses. Actuellement, on privilégie les formations sur place, confiées à des médecins bénévoles qui se rendent à Ayamé, comme cela a été le cas pour les missions d'obstétriques menées par le Professeur Laura Montanari.

La télémédecine diagnostique entre l'HGA et certains services du Policlinico San Matteo a été également expérimentée. Il s'agit d'une méthodologie qu'il faudra sûrement développer, en investissant des ressources économiques et humaines plus adéquates. En 2013, une convention reconnaissant l'Agence en tant qu'institution associée au service public sanitaire, a été établie avec le Ministère de la Santé de la Côte d'Ivoire.

II. En ce qui concerne l'aide à l'enfance, domaine directement lié au secteur sanitaire, l'Agence, sur la base d'un projet mené par l'Ordre des ingénieurs de Pavie, a inauguré, en 2007, une Pouponnière bien équipée et performante. Celle-ci se compose de nombreux locaux spacieux et de services internes qui répondent à des standards très élevés de type européen sans pour autant négliger le traditionnel mode de vie africain. La Pouponnière accueille 60 enfants en moyenne (généralement de 0 à 3 ans) se trouvant dans une situation sanitaire et sociale très précaire, souvent orphelins de mère. Le but de la crèche est de les réintégrer ensuite à leur communauté d'origine, dans des conditions optimales. Dans certains cas, l'adoption domestique ou internationale représente également une alternative pour la réinsertion digne des enfants dans la société. La Pouponnière est parfaitement dirigée par Emi Massignan, une bénévole qui s'est installée définitivement à Ayamé et qui représente l'élément clé pour la mise en œuvre de toutes les initiatives de l'Agence.

III. En ce qui concerne l'environnement, depuis 2005, l'Agence s'engage dans un programme de sauvegarde de la salubrité publique à travers l'assainissement d'Ayamé. Ce programme, vaste et ambitieux, s'articule autour de quatre piliers: la réhabilitation des égouts d'Ayamé et leur raccordement aux habitations (achevé dans les principaux quartiers de la ville); l'évacuation des eaux usées dans la lagune grâce à une pompe (déjà installée) après la phyto-épuration; la collecte systématique et le tri sélectif des déchets urbains et leur transfert vers une décharge (déjà acquise) en périphérie d'Ayamé; le recyclage des déchets pour la production de compost qui servira pour les cultures locales (activité déjà lancée, mais en attente des financements nécessaires à son développement).

Depuis 2009, l'Agence collabore étroitement avec la Fondation "Magni per Ayamé", créé par un entrepreneur éclairé de Vigevano (Franco Magni) dans le but de favoriser une croissance efficace de l'agriculture sur le territoire et de créer des nouvelles opportunités d'emploi et de formation professionnelle pour les jeunes d'Ayamé. Dès que les cultures (caoutchouc, café, palmiers à huile...) seront pleinement productives, les rentes seront intégralement allouées aux

différents projets pour le développement humain et social de la communauté d'Ayamé, mis en œuvre par l'Agence.

Les projets

L'Agence a mise en place des nouveaux projets stratégiques qui sont:

a) «*un sourire pour Ayamé*» qui promeut une vaste campagne de prévention dentaire adressée surtout à la jeunesse locale. Pour ce faire, il est nécessaire d'équiper un laboratoire dentaire moderne, de former le personnel local, médical et paramédical, et d'organiser des missions de dentistes italiens qui se passent le relais et qui sont déjà nombreux à avoir adhéré au projet.

b) La «*réduction de la mortalité maternelle sur le territoire d'Ayamé*» se propose d'abaisser de 30% les décès causés par une grossesse ou un accouchement se déroulant dans des conditions précaires au sein des structures sanitaires rurales. En effet celles-ci ne sont pas en mesure, pour l'instant, d'affronter les situations d'urgence. La réalisation de ces objectifs nécessite de : former des sages-femmes travaillant dans les dispensaires déjà réhabilités par l'Agence; encourager les femmes enceintes à se faire assister, lors de leur accouchement, sur le territoire; équiper les «centres de naissance» établis dans les dispensaires; organiser les situations d'urgence de manière adéquate, en veillant à ce que le transport des parturientes à risque dans des centres hospitaliers mieux équipés soit rapide et sans danger.

c) «*Les déchets, une ressource pour Ayamé*» vise à mettre en place une collecte sélective, organisée et régulière, des déchets solides urbains pour en favoriser le recyclage. Ceci devrait générer des initiatives entrepreneuriales efficaces qui augmenteraient le taux d'emploi sur le territoire et, plus généralement, qui sensibiliseraient les populations locales aux problèmes de pollution et à leur impact sur la santé publique.

d) «*Bien rentrée au foyer*» favorise la réintégration des enfant sortis de la Pouponnière dans leur communautés d'origine, leur scolarisation, en assurant le soutien psychologique nécessaire (grâce à des assistantes sociales spécialisées et itinérantes) et des aides alimentaires aux familles qui les accueillent.

Les projets indiqués ci-dessus sont en attente de recevoir les financements nécessaires qui pourront être obtenus surtout en répondant aux appels émis par l'Agence italienne pour la Coopération et le développement ou par d'autres organismes publics et privés. On compte aussi sur la participation de grands sponsors.

Financement de l'Agence

La majorité des ressources de l'Agence provient de ses membres et d'un large réseau d'adhérents, dont un grand nombre contribue à des projets spécifiques. Le Statut de l'Agence prévoit différentes catégories de membres avec une parité absolue de droits et de devoirs: les membres fondateurs ou bienfaiteurs qui s'engagent à verser un quota social annuel de 700 euro minimum; les membres ordinaires qui sont tenus de payer une cotisation annuelle de 100 euro. Il existe aussi de membres collectifs (institutions ou entreprises) qui versent un quota de 1000 euro minimum.

Les initiatives de l'Agence sont soutenues également par les collectivités locales de Pavie telles que la Mairie, la Province, l'Université. En particulier, en 1997 la Commune de Pavie, lors d'un Conseil municipal ouvert, a signé avec la Commune d'Ayamé un jumelage «constructif» pour souligner l'importance d'une «coopération décentralisée et permanente».

Des institutions privées aussi, telles que UBI-BANCA et la «Fondazione Banca del Monte di Lombardia», contribuent régulièrement à des projets spécifiques et, notamment, à la gestion coûteuse de la Pouponnière.

L'Agence essaye également d'augmenter ses ressources en promouvant divers «événements» (spectacles, expositions, dîners, stands solidaires) organisés par un groupe de travail interne.

Les bénévoles qui périodiquement se rendent en mission à Ayamé sont hébergés dans une structure ad hoc, la «Maison du Jumelage» réalisée et financée par la Commune de Pavie.

Toutes les recettes de l'Agence (provenant également du 5 x 1000 des déclarations des revenus annuelles des adhérents) sont destinées à des initiatives de coopération ; les dépenses internes n'ont jamais dépassé 1% du budget annuel.

Distinctions

Durant presque 30 années de coopération, l'Agence a remporté des nombreuses distinctions. La plus importante est celle décernée en 2006 par l'Accademia Nazionale dei Lincei qui a attribué à l'Agence le prestigieux prix «Antonio Feltrinelli», destiné à «une entreprise exceptionnelle d'une grande valeur morale et humanitaire».

L'organisation de l'Agence

Président et représentant légal: Ernesto Bettinelli

Comité de coordination: Tonino Piccinni (Vice-président), Cristina Gallotti (secrétaire-trésorière), Elisabetta Burtulla, Mario Cazzola, Patrizia Cogliati, Maria Antonietta Confalonieri, Filippo Dacarro, Laura Montanari, Marco Morandotti, Maurizio Silvestri, Alberto Majocchi, pour la «Fondazione Magni pour Ayamé» Paolo Ratto (qui représente «Montana SPA»)

Réviseurs des comptes: Angela Fraschini, Lorenzo Lombardini, Francesco Rigano

Coordinateur général des projets: Rino Rocchelli

Agent opératif à Ayamé: Emi Massignan

Tous les organes sociaux, aux termes du Statut de l'Agence, restent en charge pendant 3 ans.

Siège social: Fondazione Ferrata-Storti, via Belli 4, 27100 Pavie

Siège opérationnel: Piazza Petrarca 4, 27100 Pavie

Site internet: www.puntoapunto.org – *Page Facebook :* «Agenzia n. 1 di Pavia per Ayamé»

Email: info@puntoapunto.org